



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010092

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/10/2024 11H08 C:000032 I:29666
V/REF : 964985
V/Email reçu le Lundi 14/10/2024 a 11H08

SELON DEVIS N° 4080063

V/REF.IMM. 2237

IMMEUBLE : RES. CLAIR MATIN
30 RUE DE L'ANCIEN MARCHÉ
185 RUE DE L'INSUSTRIE
01340 ATTIGNAT

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 09 Janvier 2025

Référence Marché: M_230760001-1

LOCALISATION : 185 RUE DE L'INSUSTRIE - ATTIGNAT - MME LETIENNE 0646334419 - RDC

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4080063 du 16/08/2024 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
DEPOSE DU WC SUSPENDUE
CONTROLE CAMÉRA AVEC FOURNITURE D'UN RAPPORT PHOTOS
REPOSE DU WC
TEST ETANCHEITE ET FONCTIONNEMENT

NOTRE INTERVENTION DU 2 JANVIER 2025
LE 3 JANVIER 2025 : ENVOI DU RAPPORT CAMERA

OBSERVATIONS : GA LGESTION Email envoyé le 18/12/24 a 15H50 Mme C LABALME

BONJOUR.POUVEZ-VOUS NOUS INDIQUER LE NUMERO DE TELEPHONE DE LA FILLE DE
L'OCCUPANTE OU DEMANDER A MME LETIENNE DE NOUS RECONTACTER MERCI

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	377,86	377,86

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010092

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	377,86
T.V.A. a 10,00%	37,78
TOTAL T.T.C.En EURO	415,64

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 964985 du 14/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME LETIENNE Lucienne

185 Rue de l'industrie

Résidence Clair Matin

01340 ATTIGNAT

Référence de la Demande

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Téléphone : 06.46.33.44.19

02237-00001-00002-00004 H / Type 1BIS E / RDC Etage : RDC

Date entrée: 20/08/2021

Délai

Date limite exécution : 29/10/2024

Observations

TRAVAUX SELON DEVIS 4080063

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00056 Interventions Diverses DEPOSE ET POSE D UN WC SUSPENDU	1,00	377,86	377,86	37,79	415,65
Total H.T.				377,86	
Total TVA				37,79	
Total TTC					415,65

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 14/10/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **185 Rue de l'industrie Résidence Clair Matin 01340 ATTIGNAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **14/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 964985